

Déclaration politique du groupe parlementaire UDF

COMMENTÉE PAR LE RPR

Nous publions ci-dessous un document de formation destiné aux militants du RPR (mai 1978) et commentant la déclaration politique du groupe UDF à l'Assemblée nationale (3 avril 1978).

Déclarations du groupe UDF

Fermement décidés à mettre en œuvre *les orientations de « Démocratie française »*, qui ont suscité un élan dans le pays et ont largement contribué au succès de la majorité, les députés de l'UDF décident de constituer un groupe parlementaire dénommé « Union pour la démocratie française ».

Respectueux de la liberté de vote de chacun de ses membres, le groupe entend participer activement à la vie du Parlement. *La vitalité et l'autonomie du pouvoir législatif sont indispensables à l'équilibre des institutions comme à la défense des libertés*. Le groupe veillera à ce que l'Assemblée nationale joue pleinement son rôle dans l'élaboration des lois et dans le contrôle de l'action gouvernementale.

2. Situante son action dans le cadre de la majorité présidentielle, le groupe UDF continuera à mener le combat sur les thèmes et sur les objectifs pour lesquels le pays vient de renouveler sa confiance à cette majorité, c'est à dire le redressement économique et la justice sociale, la diffusion des responsabilités et le renforcement de la sécurité.

Analyse et commentaires du RPR

Divergence avec la déclaration du RPR.

Référence initiale : le livre du Président de la République.

Divergence avec déclaration du RPR (voir n. 2, p. 52).

Déclarations du groupe UDF

Le redressement économique, car notre pays, plongé dans un environnement international difficile, doit accomplir un immense effort pour s'adapter aux données nouvelles de l'économie mondiale, et parce que *l'amélioration de la situation de l'emploi, objectif prioritaire des années à venir, dépend largement du rétablissement des grands équilibres économiques et du rôle reconnu aux entreprises dans notre économie de marché.*

La justice sociale, parce que des inégalités injustifiées subsistent dans notre pays, parce que l'effort ne sera accepté que si chacun a conscience qu'il est justement partagé, parce que l'aspiration légitime de nombreux Français à une meilleure répartition des richesses nationales doit pouvoir trouver une réponse dans une société de liberté et d'initiative.

La diffusion des responsabilités et la décentralisation des pouvoirs parce que, en métropole comme dans les départements et les territoires d'outre-mer, il faut *libérer davantage les Français de la tutelle d'un centralisme étouffant et d'une bureaucratie anonyme et contraignante*, parce que, au niveau du quartier, de la commune et de la région, à l'intérieur de l'entreprise, il faut assurer progressivement une meilleure maîtrise du citoyen et du salarié sur le cadre et sur le déroulement de sa vie.

Le renforcement de la sécurité, parce que la sécurité des personnes et des biens est le premier devoir de l'Etat.

3. Par ailleurs, le groupe prendra des initiatives et soutiendra tous les efforts visant à : Favoriser le *dialogue* entre tous les Français et la concertation à tous les niveaux car, dans une démocratie, le débat politique et le fonc-

Analyse et commentaires du RPR

Divergence avec déclaration du RPR. Le RPR ne reconnaît pas un « rôle » aux entreprises puisqu'elles sont la base de l'économie ! Pour lui, seule une politique volontariste d'investissement mettra fin au chômage.

(Voir n. 4, p. 52.)

Conception différente du RPR qui cherche à faire « participer tous les Français » à la vie politique, économique et sociale, mais dans l'unité nationale et sociale ; que ce soit pour l'outre-mer, ou pour les régions de la métropole, il faut choisir entre la « décentralisation des pouvoirs » et le « renforcement des liens de solidarité nationale ».

(Voir n. 1, p. 52.)

Déclarations du groupe UDF

tionnement de la société doivent être fondés en permanence sur la tolérance et le respect, sur une *volonté de compréhension et un esprit d'ouverture*.

Développer le pluralisme dans tous les domaines de l'activité nationale (enseignement, culture, information, structures économiques et sociales), car la richesse de la France réside dans ses diversités et que rien ne serait plus contraire au génie de notre pays qu'une conception monolithique de sa vie spirituelle ou de son organisation sociale.

Renforcer *la vitalité des communautés naturelles*, car elles sont nécessaires à l'épanouissement des individus comme au progrès de l'ensemble de la collectivité, ce qui implique, notamment, *la garantie aux familles d'un revenu minimum* et d'un environnement favorable ainsi que le développement de la vie associative.

Définir et mettre en œuvre une *nouvelle croissance* parce que cet objectif correspond, à la fois, aux exigences de la crise et aux aspirations des citoyens — une croissance qui soit plus économe en énergie et en matières premières, davantage respectueuse de l'environnement, mieux équilibrée au plan géographique (c'est-à-dire qu'elle doit assurer l'aménagement harmonieux du territoire et le renouveau du monde rural), et qui privilégie les préoccupations qualitatives.

Affirmer plus vigoureusement *la solidarité européenne*, car *il n'y a pas d'indépendance nationale dans le repliement sur soi*, car *c'est en coordonnant leurs efforts que les pays européens pourront surmonter les difficultés nées de la crise internationale*, car *c'est par un effort concerté que les pays européens pourront participer efficacement à l'organisation d'un nouvel ordre international*, fondé sur une répartition plus équitable des richesses mondiales, sur la détente et la coopération, et sur le respect des droits de l'homme.

Analyse et commentaires du RPR

(Voir n. 1, p. 52.)

Notion à creuser — à l'UDF en particulier — pour tout ce qui concerne la presse...

Convergence avec le RPR.

Convergence avec le RPR.

Divergence avec le RPR.

Divergence avec le RPR. Le mondialisme de l'UDF et l'idée de solidarité européenne demeurent peu précis. Pourquoi ? Annoncent-ils une politique ultérieure dont on souhaite cacher les étapes ?

Notes des pages précédentes

(1) Le style de la déclaration est peu précis, le texte est long et semé de formules parfois obscures ou vagues, habituelles aux formations politiques traditionnelles : « rétablissement des grands équilibres », « dialogue », « la richesse de la France réside dans ses diversités... », « le débat politique doit être fondé sur la volonté de compréhension et d'ouverture... ».

(2) Sur le fond, il est frappant de constater que le premier souci de la déclaration est de rassurer les députés UDF en leur garantissant la liberté totale de vote. Cette indication fait penser à une coalition temporaire de notables, rassemblée sur un objectif précis, plus qu'à une formation unie pour réaliser des idéaux. Il y a là un relent d'un système politique passé...

(3) En effet, presque à chaque paragraphe de la déclaration, apparaît une certaine ambiguïté : les deux principales composantes mettent chacune l'accent sur des notions différentes. Il y a la justice sociale à laquelle est attaché le CDS ; il y a la solidité des institutions auxquelles tient le PR. La coexistence n'est pas toujours évidente, il arrive parfois qu'il y ait dissension même à la ligne suivante. Par exemple, est-il compatible de « rétablir les grands équilibres économiques » comme certains peuvent l'entendre à Matignon et vouloir une véritable « justice sociale » ?

(4) Cette notion de « justice sociale » est très belle. Il faut noter cependant qu'elle a été utilisée en premier par les mouvements fascistes chrétiens de l'entre-deux-guerres. *Le mouvement gaulliste, lui, préfère la participation.* C'est une notion active, constructive, qui vise à une meilleure répartition, non seulement des revenus et des richesses, mais aussi des responsabilités sociales, ce qu'à l'UDF certains admettraient, et surtout *économiques*.